
Mot du maire



Priorité 2016

Pour 2016, notre priorité sera la construction de la piste cyclable. Tous les efforts possibles seront déployés pour que ce projet puisse enfin voir le jour. Ainsi, nous prévoyons, pour 2016, l'enlèvement des rails puis l'aménagement de la piste cyclable sur l'emprise de la voie ferrée du secteur urbain entre les jonctions nord et sud de l'avenue du Palais et de la route 173. D'une longueur de 4,23 kilomètres, cette première phase permettra aux familles joseloises de profiter d'une piste cyclable sécuritaire à l'extérieur des voies de circulation automobile. Elle permettra aussi de faciliter les déplacements à vélo et à pied pour se rendre au camp de jour, aux terrains de soccer, aux jeux d'eau, etc.

Choix difficiles

Tel que mentionné dans le dernier rapport du maire, nous avons plusieurs projets importants et les choix sont difficiles à prioriser. Voici ce qui est prévu à plus ou moins long terme :

- piste cyclable phases 2 et 3 ;
- nouvelle caserne des pompiers ;
- nouvel aréna ;
- réfection de rues, de routes et de rangs ;
- hôtel de ville (aménagement intérieur) ;
- mise aux normes de l'eau potable ;
- phase 2 du développement résidentiel du Vallon ;
- prolongement du parc industriel.



Nous avons opté pour la réalisation de la piste cyclable et pour ce faire, nous avons décrété la création d'une réserve financière qui nous permettra en 2016 d'accumuler un montant de 71 800 \$. Pour y parvenir, une taxe de 0,02 \$ par cent dollars d'évaluation sera imposée sur les immeubles de l'ensemble du territoire de la ville. Ainsi, pour une résidence dont la valeur est de 148 277 \$, cette taxe représente un montant de 29,66 \$ ce qui est, à notre avis, très acceptable compte tenu de l'importance du projet.

Hausse moyenne du compte de taxes de 2,66 %

Le compte de taxes des propriétaires résidentiels augmentera en moyenne de 59,14 \$, soit **2,66 %** pour le secteur urbain (secteur desservi) et de 45,31 \$, soit **2,67 %** pour le secteur rural (secteur non desservi). Ces montants sont basés sur l'évaluation moyenne d'une résidence qui s'élève à 148 277 \$ et vous remarquerez, aux tableaux C et D, que certaines taxes ont été ajustées à la baisse et d'autres, à la hausse.

Sans la réserve pour le projet de la piste cyclable, l'augmentation aurait été de **1,33 %** dans le secteur urbain et de **0,92 %** dans le secteur rural.

L'adoption du règlement 634-15 sur l'attribution et l'affichage de numéros civiques adopté en 2015 prévoyait que les coûts d'acquisition des panneaux de numérotation pour le secteur rural soient assumés en partie par les propriétaires et cette contribution avait été fixée à 25 \$. Nous vous rappelons qu'une première phase de ce projet qui concerne les résidences du secteur rural a été réalisée en 2015 et que le tarif sera donc porté au compte de taxes 2016.

Joyeuses fêtes

La période des Fêtes approche à grands pas, vous aurez le privilège de partager plusieurs moments de réjouissances avec les membres de votre famille et vos amis. Au nom des membres du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et de tout le personnel, nous vous souhaitons d'heureuses Fêtes, une bonne santé pour 2016 et que tous vos désirs les plus chers se réalisent.

Michel Cliche, maire

Budget

Vous remarquerez, en vous référant au tableau A de la page suivante, que les dépenses de fonctionnement augmentent de moins de 1 %, soit 0,65 % pour un montant de 46 300 \$. C'est donc dire que grâce à un contrôle rigoureux, nos dépenses d'opération demeurent pratiquement au même niveau qu'en 2015.

Voici un tableau qui résume les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières du budget 2016 de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce :

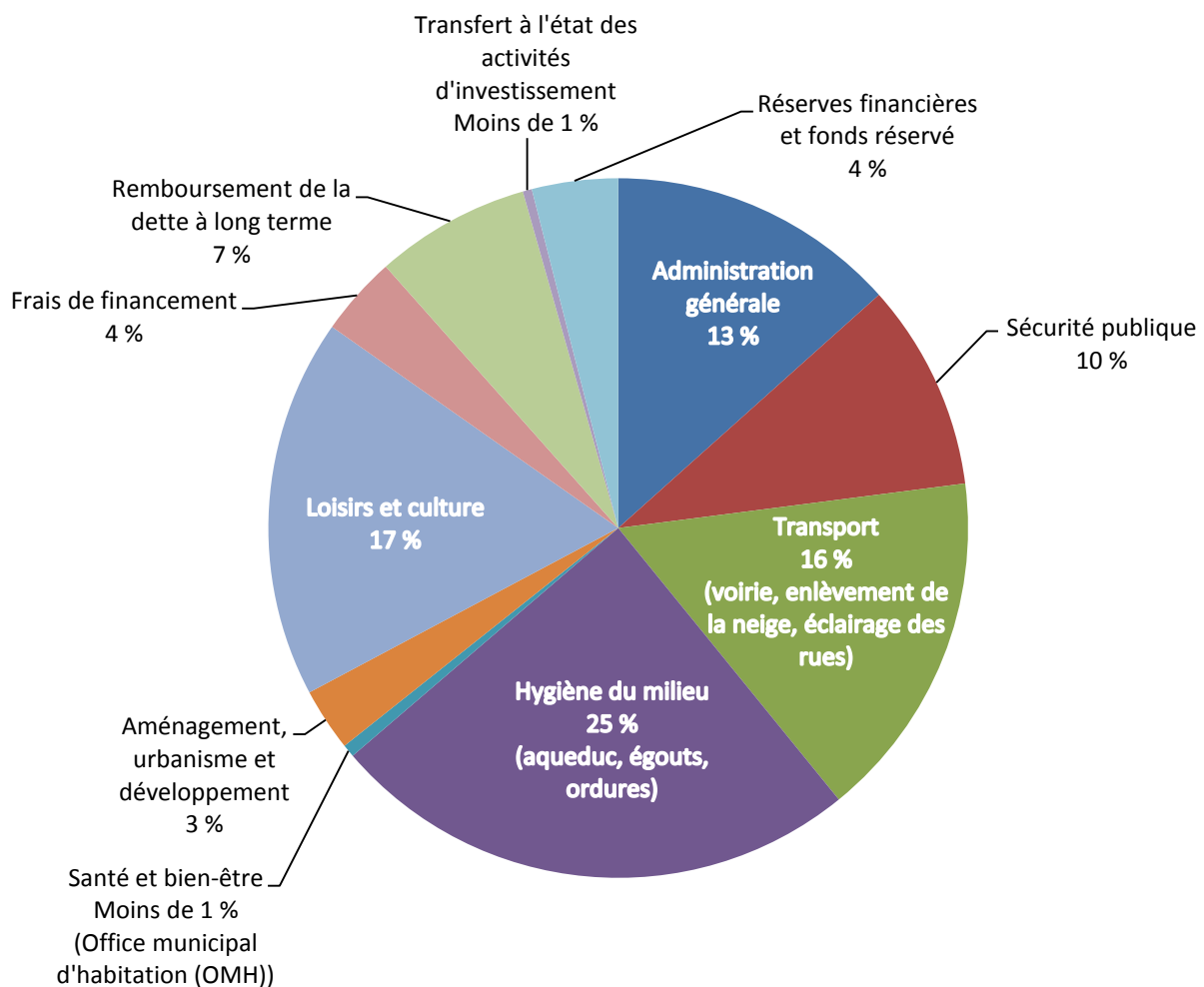


Tableau A – Budget 2016

	Budget 2016	Budget 2015	Augmentation \$	Augmentation %
Revenus				
Taxes	5 580 100	5 304 100	276 000	5,20%
Paiements tenant lieu de taxes	302 100	318 300	(16 200)	-5,09%
Transferts	250 000	368 000	(118 000)	-32,07%
Services rendus	1 848 300	1 836 900	11 400	0,62%
Impositions de droits	65 500	60 500	5 000	8,26%
Amendes et pénalités	28 200	26 200	2 000	7,63%
Intérêts	35 800	12 000	23 800	198,33%
Autres revenus		-	-	
Total des revenus	8 110 000	7 926 000	184 000	2,32%
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 085 600	1 079 000	6 600	0,61%
Sécurité publique	776 900	724 400	52 500	7,25%
Transport	1 311 800	1 314 000	(2 200)	-0,17%
Hygiène du milieu	1 993 200	1 972 000	21 200	1,08%
Santé et bien-être	47 500	40 000	7 500	18,75%
Aménagement, urbanisme et développement	236 100	237 400	(1 300)	-0,55%
Loisirs et culture	1 422 400	1 419 000	3 400	0,24%
Frais de financement	298 500	339 900	(41 400)	-12,18%
Total des dépenses de fonctionnement	7 172 000	7 125 700	46 300	0,65%
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	581 500	600 900	(19 400)	-3,23%
Transfert à l'état des activités d'investissement	34 000	-	34 000	
Surplus accumulé affecté pour les opérations de fonctionnement			-	
Affectation du surplus accumulé non affecté			-	
Réserves financières et fonds réservé	322 500	199 400	123 100	61,74%
Total des autres activités financières	938 000	800 300	137 700	17,21%
Surplus (déficit)	-	-	-	